

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

HOTEL DU DEPARTEMENT

COLLOQUE SOLIDARITES ET DEFENSE

**« QUELS ENJEUX POUR LES ARDENNES
ET LES TERRITOIRES ? »**

ALLOCUTION D'OUVERTURE

DE MONSIEUR BENOIT HURÉ

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SENATEUR DES ARDENNES

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Elus, Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les Officiers, Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants d'associations,

Mesdames et Messieurs, en vos nombreux titres, grades et qualités,

Je suis très heureux de vous accueillir nombreux ce matin dans ce Salon Charles de Gaulle de l'Hôtel du Département, lieu historique et symbolique pour les Ardennes, et particulièrement pour la tenue de ce Colloque, initialement prévu au Centre de Congrès des Vieilles-Forges. Plusieurs raisons m'ont conduit à vous inviter ici, notamment un calendrier un peu chargé, avec la manifestation organisée dès demain sur le site de l'aérodrome de Belval qui deviendra officiellement « Aérodrome des Ardennes - Etienne Riché ». Je remercie par avance tous ceux qui souhaiteront y assister, ils sont nombreux ici.

Enfin, les murs de cette ancienne Ecole Royale du Génie - qui abritent le Conseil départemental et le Préfet depuis la création, successivement, de nos deux institutions - sont bien le cadre idéal d'un colloque destiné à la fois à faire mieux connaître la permanence des liens entre notre territoire et les enjeux collectifs de

défense et de sécurité de la Nation, en même temps que la coopération, que je considère plus nécessaire que jamais dans le contexte actuel, entre les autorités publiques œuvrant dans notre département au service de nos concitoyens et de nos compatriotes.

On peut sans doute s'étonner qu'une collectivité départementale, cantonnée depuis peu par la loi dans des missions qui n'ont jamais été aussi limitées depuis 1982 et les premières lois de décentralisation, collectivité encore promise il y a peu à la dévitalisation, sans même parler des difficultés budgétaires aujourd'hui communes à toutes les collectivités publiques françaises, veuille aborder des sujets a priori d'essence purement régalienne.

Ce n'est pas sans raisons ni fondements, et c'est l'un des objectifs du colloque d'aujourd'hui que d'en démontrer toute la pertinence et l'utilité partagée, sous divers aspects qui seront abordés dans les quatre tables rondes successives.

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les autorités et personnes présentes qui ont bien voulu accepter d'apporter leur éclairage et leur témoignage sur les différents aspects des coopérations existant dans les Ardennes, et pour les propositions qu'elles pourront apporter.

Car notre objectif est aussi, au-delà de la description des initiatives et des dispositifs innovants, parfois même à l'échelle de la France, tels qu'ils ont été mis en œuvre dans les Ardennes, d'amplifier dans un intérêt partagé et de construire, avec vous tous, les bases de coopérations approfondies et nouvelles au service de l'intérêt collectif, des habitants et du pays.

A l'heure où les menaces continuent de peser sur la France, la contribution matérielle et morale des Ardennais à l'effort de la Nation pour sa défense et sa sécurité collective se veut de plus en plus importante et j'oserais même dire exemplaire, le projet « ACIER » aujourd'hui achevé, en porte le témoignage concret.

Mais je ne voudrais pas laisser croire que les Ardennais et notre Assemblée départementale, toujours unanime sur ces questions, consentent des efforts non négligeables au service de la Nation, aussi louables et nécessaires soient-ils, seulement par grandeur d'âme et encore moins pour que notre collectivité en tire une quelconque gloire.

Car la défense et la sécurité nationales et leurs unités présentes dans les Ardennes continuent, et c'est un atout que d'autres ont aujourd'hui perdu, en particulier dans notre précédente capitale régionale, à faire vivre notre population, directement et indirectement, dans des proportions largement sous-estimées.

Les Ardennais qui se sont battus depuis des années pour conserver « leur » 3^{ème} Régiment du Génie et ont fêté cette année avec enthousiasme les 70 ans de sa présence, participent à plusieurs titres à la sécurité du pays, en soutenant directement et indirectement le travail et les conditions de vie de nos militaires, en favorisant en tant que de besoin leur retour à la vie civile et l'action sociale en leur faveur, mais aussi en apportant le savoir-faire industriel ardennais à l'économie de défense.

Ce secteur d'activité est pour notre territoire un atout que nous entendons valoriser, parce qu'il offre, de même que les métiers de la défense, de la sécurité et de la protection, des perspectives solides d'emploi et d'insertion dans la vie professionnelle, enjeu capital pour nos jeunes et futurs actifs. Je crois pouvoir dire aujourd'hui que l'intérêt de la reconstitution d'une filière munitions de petit calibre n'a pas échappé à l'ancien Ministre de la Défense qui à naturellement souhaité en faire bénéficier sa région Bretagne. Nous avons nous-mêmes exploré avec l'aide d'officiers experts de ces questions cette possibilité pour notre territoire. Mais il est vrai aussi que nos ambitions pour les Ardennes se heurtent plus qu'il y a quelques années à l'obstacle des compétences réduites et des moyens limités, alors que sur tant de sujets utiles au développement des Ardennes le Conseil départemental a fait et continue de faire bien plus que sa part d'efforts, sur les infrastructures de transport notamment.

Lorsque nous inaugurons voilà moins d'une semaine avec Madame la Ministre de la Culture l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, dans laquelle le Département a pris toute sa part, il ne s'est trouvé aucune voix pour remettre en question notre participation ni le principe des financements croisés.

Mais au-delà de ces questions somme toute secondaires face aux résultats que nous voulons obtenir au bénéfice indissociable du département et du pays, je veux redire ici que les Ardennes sont fières de continuer à soutenir et à accompagner sur leur territoire l'action de tous les corps et de toutes les unités en charge de la défense et de la sécurité : défense nationale, sapeurs-pompiers dont nous avons la mission légale d'assurer le fonctionnement, mais aussi gendarmerie et police, au sens le plus large, puisque notre ambition est d'ouvrir désormais notre territoire départemental et nos équipements à toutes les unités en nécessité de formation et d'entraînement, au service partagé des Ardennes et de la France.

Au moment où toutes les unités militaires sont mobilisées au maximum de leurs capacités, en opérations extérieures comme en métropole, et surtout parce qu'à mes yeux consentir à risquer sa vie marque le plus haut degré d'engagement possible au service de la Nation, nous nous faisons dans les Ardennes, qui ont subi plus que d'autres les conflits et leurs conséquences, un devoir moral de leur manifester notre soutien.

L'ambition de ce colloque « Solidarités et Défense » est donc bien de faire partager, le plus largement possible et à tous les niveaux d'influence, la compréhension des bénéfices collectifs de ce que les Ardennes apportent et surtout peuvent encore offrir en ce domaine à la population et à la communauté nationale.

Je vous suis par avance très reconnaissant, comme à tous ceux qui uniront leurs efforts aux nôtres, d'accepter de nous y aider... ou plutôt de nous aider à vous aider.